

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	6 430 000 \$
Virements réglementaires et autres	(1 991 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(2 000) \$
Ristournes aux membres	(1 259 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(197 000) \$
Récupération d'impôts	335 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	924 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	197 000 \$
Alimentation RRE	(2 303 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 134 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

1 259 114 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

197 233 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	145 443 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	166 425 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	41 873 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	563 620 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	155 803 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	185 950 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	